Les avocats et notaires
de l'État québécois

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LES AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS EN GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

Québec, le 24 octobre 2016 – Devant l'absence de progression dans les négociations avec le gouvernement et à la suite d'un vote historique de 84 % en faveur de la grève, Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) entre officiellement en grève générale illimitée ce lundi 24 octobre. Des déploiements ont lieu aujourd'hui à Québec, à Montréal et dans plusieurs autres villes du Québec. La grève aura notamment pour effet de suspendre les travaux sur les projets de loi et de règlement, les avis juridiques et la représentation devant les tribunaux.

« Les avocats et notaires de l'État québécois s'assurent de faire respecter la primauté du droit de manière équitable, indépendante et sans interférence politique. Notre demande est simple et ne coûte pas un sou : nous réclamons un changement à notre mode de négociation pour passer à un arbitrage liant les parties, comme dans de nombreuses autres provinces canadiennes. En voulant faire déclarer tous nos services essentiels, le gouvernement limite notre droit de grève et appuie nos demandes. En retenant une définition très large des services essentiels, le Tribunal démontre que nous avons besoin d'un régime de négociation particulier. Nous demandons donc beaucoup plus de sérieux et de cohérence de la part du gouvernement », déclare Me Jean Denis, président de LANEQ.

Rappelons que LANEQ réclame, en toute équité, un changement au mode de négociation de leurs conditions de travail, afin de prévoir un arbitrage liant les parties, soutenu par un comité de rémunération, dont le président sera choisi et nommé par les parties. Un tel mode de négociation est actuellement en vigueur en Ontario, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse. Lors des dernières négociations, en 2011, après une grève générale illimitée, le gouvernement du Québec avait d'ailleurs reconnu qu'il fallait réformer le régime de négociation des avocats et notaires de la fonction publique.

Le mandat de grève générale illimitée concerne les avocats et notaires présents dans la fonction publique québécoise et à l'Agence du revenu du Québec, ce qui regroupe 93 % des effectifs de LANEQ. Le taux de participation lors du vote de grève a atteint 72 %.

Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) regroupe plus de 1 100 avocats et notaires répartis dans l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts de ses membres, notamment par la négociation de leurs conditions de travail. Au service de l'intérêt public, l'avocat ou le notaire de l'État participe à la représentation du gouvernement auprès de tribunaux civils, administratifs et pénaux, en plus d'agir comme conseiller juridique et légiste auprès des ministres et présidents d'organismes.

- 30 -

Source : LANEQ

Renseignements :
Sébastien Verret, 581 996-1346
Mathieu Santerre, 581 996-5344
medias@lorangebleue.biz